

Réf: Dossier 300541

Avis de constitution

SOCIETE « AUBERGE GRACE DOMINIQUE »

Siège ABIDJAN YOPOUGON LOKOUA EXTENSION, Lot
734BIS, Ilot 88

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 20 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AUBERGE GRACE DOMINIQUE »

Objet : HOTELLERIE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON LOKOUA EXTENSION,
Lot 734BIS, Ilot 88

Dirigeant(s) M ASSANDE KADJO JEAN-PAUL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01690 du 17/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21316/GTCA/RC/2024 du 17/04/2024

